

COMPTES CONSOLIDÉS

AU 30 SEPTEMBRE 2016



ANNEXE

SOMMAIRE

(Chiffres exprimés en millions d'euros sauf mention contraire)

NOTE 1	FAITS SIGNIFICATIFS4
NOTE 2	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES DU GROUPE6
NOTE 3	ACTIF NON COURANT8
NOTE 4	INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS 10
NOTE 5	PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES11
NOTE 6	DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ET COURANTES 12
NOTE 7	VARIATIONS DE L'ENDETTEMENT NET
NOTE 8	ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ 13
NOTE 9	RÉSULTAT OPÉRATIONNEL
NOTE 10	IMPÔT
NOTE 11	INFORMATION SECTORIELLE
NOTE 12	ENGAGEMENTS HORS BILAN 19

Déclaration de conformité :

Les comptes consolidés intermédiaires condensés de Bouygues et de ses filiales (« le Groupe ») au 30 septembre 2016 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire », norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. S'agissant de comptes condensés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les comptes consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Ils ont été préparés conformément aux normes internationales établies par l'IASB incluant : les IFRS, les IAS (*International Accounting Standards*), complétées des interprétations formulées par l'ancien *International Financial Reporting Interpretations Committee* (« IFRIC »), à présent appelé IFRS *Interpretation Committee*, ou émises par l'organisme qui l'a précédé le *Standing Interpretation Committee* (« SIC »), approuvées par l'Union européenne et applicables à cette date. Au 30 septembre 2016, le Groupe n'applique aucune norme ou interprétation par anticipation, non approuvée par l'Union européenne.

Les comptes présentent en millions d'euros (sauf mention contraire) : le bilan, le compte de résultat, l'état des produits et charges comptabilisés, le tableau de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe.

Ils sont présentés comparativement avec les comptes consolidés établis au 31 décembre 2015 et les comptes consolidés intermédiaires condensés au 30 septembre 2015.

NOTE 1 FAITS SIGNIFICATIFS

1.1 Faits significatifs des neuf premiers mois de 2016

Les principales opérations et acquisitions des neuf premiers mois de 2016 sont présentées ci-après :

- Le 5 janvier 2016, Bouygues a annoncé que des discussions préliminaires ont été engagées avec Orange pour explorer toute éventuelle opportunité et qu'un accord de confidentialité a été signé par Bouygues et Orange. Après trois mois de discussions, un accord n'a pu être trouvé. En conséquence, le conseil d'administration de Bouygues réuni le 1^{er} avril 2016 a décidé à l'unanimité de mettre fin aux négociations en cours.
- Le 26 janvier 2016, TF1 a acquis 70 % du capital de la société FLCP, rebaptisée Newen Studios, société holding de la société de production Newen. Un pacte d'actionnaires a été signé pour définir les règles de gestion opérationnelle de Newen et des promesses d'achat et de vente de la participation résiduelle ont été mises en place. Les cédants disposent de la faculté de vendre, et TF1 dispose de la faculté d'acheter, la participation résiduelle du capital sur une période de 5 ans à compter de 2018. Newen Studios est consolidée à compter du 1er janvier 2016 et l'engagement pris par TF1 de racheter les 30 % aux minoritaires a fait l'objet d'une évaluation basée sur des hypothèses de flux de trésorerie actualisés et a été comptabilisé en dette financière non courante en contrepartie des capitaux propres. L'incidence de cette acquisition sur l'endettement net du Groupe s'élève à 293 millions d'euros. Par ailleurs, le 24 février 2016, Newen Studios a fait l'acquisition de 100% du capital de la société Rendez Vous Production Série (RDVPS), consolidée en intégration globale depuis le 1er janvier 2016. Ces opérations ont été comptabilisées selon la méthode du goodwill partiel et un goodwill provisoire a été enregistré pour 113 millions d'euros, après allocation du prix d'acquisition qui a conduit à réévaluer à leur juste valeur les droits de production et de distribution d'un montant brut provisoire de 68 millions d'euros, amortis à compter du 1er janvier 2016 sur une durée moyenne de 3 ans selon les programmes en autres charges opérationnelles.
- Le 28 janvier 2016, Alstom a racheté 91,5 millions de ses actions, dont 28 457 641 auprès de Bouygues. Cette opération s'est traduite par l'encaissement d'un produit de cession de 996 millions d'euros. Après cette opération, Bouygues détient 28,33 % du capital de la société Alstom.
- Le 2 février 2016, Colas a annoncé la cession de ses 15,56 % du capital de la société Atlandes, concessionnaire de l'A63, à des fonds d'investissement, pour 96 millions d'euros. Colas espère pouvoir réaliser la cession début 2017, après levée des conditions suspensives.
- Le 8 février 2016, l'État a annoncé l'entrée en vigueur des accords avec Bouygues concernant Alstom et la mise en place d'un prêt de titres par Bouygues pour une durée d'environ vingt mois permettant à l'État d'exercer 20 % des droits de vote d'Alstom. Bouygues :
 - conserve un poste d'administrateur,
 - bénéficie des dividendes sur l'ensemble de sa participation,
 - récupérera les droits de vote attachés aux actions prêtées en cas de non acquisition par l'État et,
 - conservera a minima 8,33 % des droits de vote.

Conformément à la norme IAS 28 §6 et 13, Bouygues continue à exercer une influence notable sur Alstom et la participation continue à être comptabilisée en titres mis en équivalence pour la totalité, soit 28,33 %.

Le 11 juillet 2016, un accord définitif de cession de pylônes a été signé par Bouygues Telecom avec Cellnex. Cet accord porte dans un premier temps sur 230 pylônes pour un montant de 80 millions d'euros, le nombre pouvant être porté à 500. Au 30 septembre 2016, une plus-value de 56 millions d'euros a été comptabilisée en «Autres produits opérationnels» (note 9 de l'annexe) sur la cession des 230 premiers pylônes.

Cette cession s'accompagne d'un accord d'hébergement et de service sur une durée de 20 ans entre les partenaires. Au 30 septembre 2016, les 270 pylônes résiduels n'étaient pas traités en actifs destinés à être cédés au bilan, dans la mesure où ils n'étaient pas prêts à être vendus en l'état.

1.2 Faits significatifs des neuf premiers mois de 2015

Les principales acquisitions et opérations des neuf premiers mois de 2015 sont présentées ci-après :

- Le 31 mars 2015, Eurosport SAS, détenue à 49 % par TF1, a acquis 100 % du capital d'Eurosport France, précédemment détenue à 80 % par TF1. A l'issue de cette opération, qui se traduit par une plus-value non taxable de 34 millions d'euros, le groupe Eurosport (dont Eurosport France) était détenu à 51 % par Discovery Communications et à 49 % par TF1.
- Le 22 juillet 2015, en application des accords initiaux, TF1 a décidé, d'un commun accord avec Discovery Communications, d'exercer son option de vente de sa participation de 49 % détenus dans Eurosport, pour un montant de 490 millions d'euros ; de racheter à Discovery les 20 % détenus dans les chaînes payantes (TV Breizh, Histoire, Ushuaïa), pour un montant de 15 millions d'euros.

La réalisation de ces opérations est intervenue le 1er octobre 2015. Au 30 septembre 2015, la participation de TF1 dans Eurosport était classée au bilan en actif détenu en vue de la vente pour 490 millions d'euros. Ce nouvel accord a mis un terme aux engagements réciproques entre les deux groupes.

- Bouygues Construction a cédé sa participation dans la société Autoroute de Liaison Seine Sarthe. Cette cession a été effectuée en deux étapes : 23,17 % du capital et prêts d'actionnaires le 30 septembre 2015 pour 76 millions d'euros, entrainant la perte d'influence notable, et 10 % du capital et prêts d'actionnaires en juin 2016 pour 35 millions d'euros, présentée au 30 septembre 2015 et au 31 décembre 2015 au bilan en actif détenu en vue de la vente pour le même montant.
- Le 31 juillet 2015, Bouygues a cédé sa participation de 18,63 % détenue dans Eranove pour un prix de cession de 47 millions d'euros.

1.3 Faits significatifs et variations de périmètre postérieurs au 30 septembre 2016

Le 9 novembre 2016, Bouygues a cédé 46,1% du capital d'Adelac, la société concessionnaire de l'autoroute A41 Nord reliant Annecy à Genève. Détenue par des filiales de Bouygues Construction (39,2%) et par Colas (6,9%), cette participation a été cédée pour 130 millions d'euros, montant proche de la plus-value qui sera comptabilisée au quatrième trimestre 2016.

NOTE 2 PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES DU GROUPE

2.1 Principes de préparation des états financiers

Les comptes consolidés intermédiaires condensés du groupe Bouygues intègrent les comptes de Bouygues SA et de ses filiales, ainsi que les participations dans les coentreprises, les entités associées, et les activités conjointes. Ils sont présentés en millions d'euros, devise dans laquelle est traitée la majorité des opérations du Groupe, et intègrent les recommandations de présentation de l'ANC n° 2013-03 du 7 novembre 2013 en matière d'états financiers.

Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 15 novembre 2016.

Les comptes consolidés intermédiaires condensés au 30 septembre 2016 sont établis selon les normes et principes du référentiel IFRS, sur la base du coût historique, à l'exception de certains actifs / passifs financiers évalués à leur juste valeur lorsque cela est requis par les normes IFRS. Ils sont présentés comparativement avec les états au 31 décembre 2015 et au 30 septembre 2015.

Les méthodes d'évaluation spécifiques aux comptes consolidés intermédiaires condensés sont les suivantes :

- Lors des clôtures intermédiaires, l'imposition des sociétés consolidées est déterminée selon les principes définis par la norme IAS 34. La charge d'impôt de chacune est prise en compte au titre de la période sur la base de la meilleure estimation du taux d'imposition annuel moyen attendu pour l'ensemble de l'exercice (sauf pour les sociétés holding appréciées selon une imposition réelle à fin de période).
- Les charges comptabilisées sur la période au titre des avantages du personnel correspondent au prorata des charges estimées sur l'année, calculées sur la base des hypothèses actuarielles et des prévisions réalisées au 31 décembre 2015, à l'exception du taux d'actualisation qui est passé de 2,09% au 31 décembre 2015 à 1,10% au 30 septembre 2016, ce qui a entraîné une hausse de la provision de 55 millions d'euros. Une baisse complémentaire de 70 points de base du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la provision pour indemnités de fin de carrière de 49 millions d'euros. Cet impact serait appréhendé dans l'état consolidé des charges et produits comptabilisés.

2.2 Nouvelles normes et interprétations IFRS

Au 30 septembre 2016, le groupe Bouygues a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les comptes consolidés de l'exercice 2015 à l'exception des évolutions obligatoires édictées par les normes IFRS mentionnées ci-après, applicables au 1^{er} janvier 2016.

- Principales autres normes, amendements et interprétations essentiels publiés par l'IASB, non adoptés par l'Union européenne.
 - IFRS 15 : Produits des activités ordinaires issus des contrats clients.

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié une nouvelle norme sur la comptabilisation du revenu appelée à remplacer la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 11 et IAS 18. La nouvelle norme, non adoptée par l'Union européenne, est applicable au 1^{er} janvier 2018.

IFRS 9:

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié une nouvelle norme sur les instruments financiers appelée à remplacer la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 39. La nouvelle norme, non adoptée par l'Union européenne, est applicable au 1^{er} janvier 2018.

• IFRS 16:

Le 16 janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 « contrats de location ». IFRS 16 remplacera IAS 17 ainsi que les interprétations IFRIC et SIC associées et viendra supprimer la distinction qui était précédemment faite entre « contrats de location simple » et « contrats de location financement ». Les preneurs devront comptabiliser tous les contrats de location d'une durée de plus d'un an de manière analogue aux modalités actuellement prévues pour les contrats de location financement par IAS 17 et comptabiliser ainsi un actif et un passif au titre des droits et obligations créés par un contrat de location. La nouvelle norme, non adoptée par l'Union européenne, est applicable au 1er janvier 2019.

NOTE 3 ACTIF NON COURANT

Les immobilisations corporelles et incorporelles nettes par activité sont détaillées en note 11 : « Information sectorielle ».

3.1 Goodwill

3.1.1 Évolution de la valeur nette au 30 septembre 2016

(en millions d'euros)	Brut	Dépréciation	Net
31/12/2015	5 339	(78)	5 261
Changement de périmètre	120	а	120
Autres mouvements (change et autres)	(24)	1	(23)
Perte de valeur			
30/09/2016	5 435	(77)	5 358

⁽a) essentiellement +113 millions d'euros suite à l'acquisition de 70% de Newen Studios et RDVPS par TF1

3.1.2 Répartition du goodwill par unité génératrice de trésorerie (UGT)

UGT	30/09/2016			15
(en millions d'euros)	Total % Bouygues Total		Total %	6 Bouygues
Bouygues Construction (filiales) ^a	472	99,97%	488	99,97%
Colas ^b	1 115	96,60%	1 125	96,60%
TF1 ^b	1 123	43,91%	1 000	43,98%
Bouygues Telecom ^b	2 648	90,53%	2 648	90,53%
Autres				
Total	5 358		5 261	

⁽a) goodwill sur filiales acquises par le métier uniquement

En l'absence d'indice de perte de valeur, les *goodwill* comptabilisés pour Bouygues Telecom et Colas au 30 septembre 2016 n'ont pas fait l'objet d'un nouveau test de dépréciation.

Concernant TF1, la valeur recouvrable utilisée au 31 décembre 2015 pour réaliser le test de dépréciation déterminée sur la base des flux de trésorerie actualisés était supérieure à la valeur comptable. Une baisse du cours de bourse a été constatée depuis le 31 mars 2016. Les réalisations opérationnelles au 30 septembre 2016 ne remettent pas en cause les hypothèses retenues dans le plan d'affaires de fin 2015. Une actualisation de la valeur recouvrable sera effectuée en fin d'année sur la base du prochain plan d'affaires élaboré par le management.

⁽b) goodwill sur acquisitions par le métier et sur acquisitions réalisées au niveau de Bouygues SA sur l'UGT

3.2 Coentreprises et entités associées

(en millions d'euros)	Valeur nette
31/12/2015	3 401 a
Quote-part de résultat de la période	91
Ecart de conversion	24
Autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	(30)
Résultat net et produits et charges nets comptabilisés	85
Changement de périmètre	(1)
Autres variations	(1 105) ^c
30/09/2016	2 380 b

- (a) dont Alstom 2 977 millions d'euros, net de dépréciation de (1 091) millions d'euros
- (b) dont Alstom 1 939 millions d'euros
- (c) essentiellement lié à l'impact de l'OPRA Alstom pour un montant de (996) millions d'euros

Le détail par métier de la quote-part de résultat des neuf premiers mois 2016 est donné en note 11 « Information sectorielle ».

La contribution aux résultats d'Alstom dans les comptes du troisième trimestre 2016 de Bouygues a été calculée sur la base de la publication par Alstom le 9 novembre 2016 de ses résultats semestriels de l'exercice 2016/2017 pour tenir compte du décalage des dates de clôture des exercices annuels d'Alstom (31 mars) et de Bouygues (31 décembre).

La contribution d'Alstom au résultat net des neuf premiers mois 2016 s'élève à 36 millions d'euros, après :

- la prise en compte du résultat publié par Alstom au titre de son second semestre 2015/2016 et de son premier semestre 2016/2017,
- la dé-comptabilisation des écarts d'évaluation et des goodwill affectés à l'activité Energie cédée par Alstom sur la base des valeurs relatives,
- les effets de l'OPRA réalisée par Alstom en janvier 2016, et
- la reprise du solde de la dépréciation comptabilisée au 31 décembre 2015.

La valeur au bilan de la participation au 30 septembre 2016 s'élève à 1 939 millions d'euros, dont 865 millions d'euros de *goodwill* et 120 millions d'euros d'écarts d'évaluation non amortissables portant principalement sur la marque Alstom. Cette valeur est en baisse de 1 038 millions d'euros par rapport au montant comptabilisé au 31 décembre 2015. Cette diminution s'explique par le versement à Bouygues de 996 millions d'euros dans le cadre de l'OPRA et par la variation de 42 millions d'euros des capitaux propres au niveau du Groupe.

La dépréciation constatée au 31 décembre 2015 sur Alstom avait été ramenée à zéro au 31 mars 2016 pour l'essentiel par la dé-comptabilisation des *goodwill* effectuée lors de la cession de l'activité Energie par Alstom ainsi que lors du calcul des effets de l'OPRA, et reprise pour le solde. Après prise en compte des données semestrielles 2016/2017 d'Alstom, la valeur unitaire au bilan au 30 septembre 2016 s'élève à 31,24 euros, niveau inférieur à la fourchette de valeurs recouvrables estimées par Bouygues.

La contribution d'Alstom au résultat net des neuf premiers mois 2015 était nulle, après reprise partielle de la dépréciation comptabilisée par Bouygues en 2013.

NOTE 4 INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Capital de Bouygues SA

Au 30 septembre 2016, le capital de Bouygues SA est constitué de 347 100 965 actions de un euro.

		Variations	
	31/12/2015	Réduction Augmentation	30/09/2016
Actions	345 135 316	1 965 649 ^a	347 100 965
NOMBRE DE TITRES	345 135 316	1 965 649	347 100 965
Nominal	1€		1€
CAPITAL EN EUROS	345 135 316	1 965 649	347 100 965

⁽a) L'augmentation de 1 965 649 actions a été réalisée par exercice d'options de souscription et se traduit par une augmentation des capitaux propres pour 48 millions d'euros.

NOTE 5 PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES

5.1 Provisions non courantes

(en millions d'euros)	Avantages au personnel à long terme ^a	conte réclar	Litiges, G entieux, d nations, avaux ^b		Autres provisions non courantes d	Total
31/12/2015	692		363	392	713	2 160
Ecarts de conversion	(7)		(1)	(3)	1	(10)
Changements de périmètre	1				(1)	
Dotations	34		30	44	51	159
Reprises sur provisions (utilisées ou non)	(24)		(56)	(39)	(61)	(180) ^e
Gains et pertes actuariels	55					55
Virements de rubriques et divers			(2)	2	(17)	(17)
30/09/2016	751		334	396	686	2 167
		751	44	•	<i>.</i>	
(a) Avantages au personnel à long terme Indemnités de fin de carrière (IFC)		540	-	cipaux me Construct	étiers concernés :	215
Médailles du travail		154	Colas	Oonstruct	ion	394
Autres avantages au personnel long terme		57	TF1			42
			Bouygues	Telecom		61
(b) Litiges et contentieux		334	Bouygues	Construct	ion	152
Provisions sur litiges clients		120	Bouygues	s Immobilie	r	32
Réclamations sous-traitants		70	Colas			87
Autres litiges personnel et divers		144	Bouygues	Telecom		56

(c) Garanties données	396	Bouygues Construction	303
Provisions garanties décénale	302	Bouygues Immobilier	22
Provisions garanties complémentaires bâtiment génie		Colas	71
civil/travaux publics	94		

(d) Autres provisions non courantes	686	Bouygues Construction	156
Risques liés aux contrôles administratifs divers	231	Colas	305
Provisions risques divers étranger	13	Bouygues Telecom	147
Provisions filiales et participations	23		
Discouling and at many and at the after	000		

(79)

Provisions filiales et participations	23	
Démantèlement et remise en état des sites	269	
Autres provisions non courantes	150	

5.2 Provisions courantes

(e) dont reprises de provisions non utilisées au 30 septembre 2016

Provisions liées au cycle d'exploitation (en millions d'euros)	Provisions garanties données aux clients	Provisions risques chantiers travaux et fin de chantiers	Provisions pour pertes à terminaison chantiers	Autres provisions courantes	Total
31/12/2015	54	411	334	293	1 092
Ecarts de conversion	(1)	(3)		(1)	(5)
Changements de périmètre				2	2
Dotations	7	70	100	66	243
Reprises sur provisions (utilisées ou non)	(10)	(134)	(139)	(76)	(359) ^a
Virements de rubriques et divers		2		(3)	(1)
30/09/2016	50	346	295	281	972
(a) dont reprises de provisions non utilisées au 30 septembre 2016	(118)				

NOTE 6 DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ET COURANTES

6.1 Répartition des emprunts

(en millions d'euros)	Dettes financiè	eres courantes	Dettes financières non courantes		
	Total 30/09/2016	Total 31/12/2015	Total 30/09/2016	Total 31/12/2015	
Emprunts obligataires ^a	133	729	4 552	4 548	
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	110	76	699	691	
Emprunts issus des locations financement	8	7	8	12	
Emprunts et dettes financières divers ^{a b}	164	19	183	54	
TOTAL EMPRUNTS	415	831	5 442	5 305	

⁽a) Dettes financières courantes : principalement Bouygues SA : remboursement d'un emprunt obligataire de 600 millions d'euros d'échéance mai 2016 et souscription de billets de trésorerie pour 145 millions d'euros.

6.2 Covenants et trigger events

Les emprunts obligataires à échéance 2018, 2019, 2022, 2023 et 2026 comportent une clause de « *change of control* » (clause de changement de contrôle de Bouygues SA).

Les crédits bancaires contractés par Bouygues ne comportent ni *covenant financier* ni *trigger event*. Il en est de même pour ceux utilisés par les filiales de Bouygues SA.

NOTE 7 VARIATIONS DE L'ENDETTEMENT NET

(en millions d'euros)	31/12/2015		Changement de périmètre		Autres impacts	30/09/2016
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 785	(1 478)	71	(41)	4	2 341
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(196)	(74)	4	(35)	(3)	(304)
TRESORERIE NETTE	3 589	(1 552) ^a	75 ^a	(76) ^a	1 ^a	2 037
Dettes financières non courantes	5 305	7	(16)	(9)	155	5 442
Dettes financières courantes	831	(486)	28	(1)	43	415
Instruments financiers nets	14				56	70
ENDETTEMENT BRUT	6 150	(479)	b 12	(10)	254	5 927
ENDETTEMENT NET	(2 561)	(1 073)	63	(66)	(253)	(3 890)

⁽a) flux nets de trésorerie au 30 septembre 2016 analysés au tableau des flux de trésorerie

⁽b) Dettes financières non courantes : l'augmentation des emprunts et dettes financières divers est principalement liée à la comptabilisation de l'engagement de rachat des 30% non détenus par TF1 dans Newen Studios.

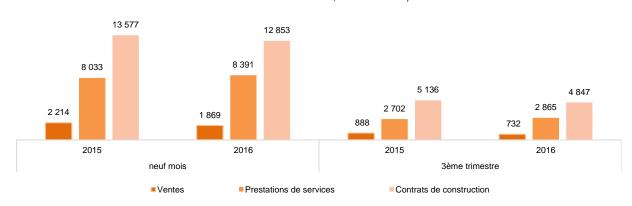
⁽b) flux nets de trésorerie au 30 septembre 2016 analysés au tableau des flux de trésorerie pour (479) correspondant aux flux hors impacts de change et autres variations

NOTE 8 ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ

8.1 Analyse globale par nature

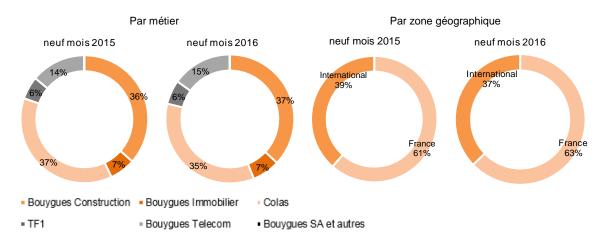
(en millions d'euros)	neuf ı	mois	3 ^{ème} trimestre	
	2016	2015	2016	2015
Ventes	1 869	2 214	732	888
Prestations de services	8 391	8 033	2 865	2 702
Contrats de construction	12 853	13 577	4 847	5 136
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	23 113	23 824	8 444	8 726
AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ	90	62	25	12
TOTAL ACTIVITÉ	23 203	23 886	8 469	8 738

Chiffre d'affaires consolidé (en millions d'euros)



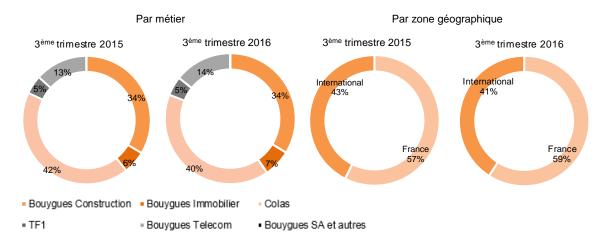
(en millions d'euros)		neuf mois 2016		neuf mois 2015			
	France	International	Total	France	International	Total	
Bouygues Construction	3 919	4 620	8 539	4 096	4 600	8 696	
Bouygues Immobilier	1 542	71	1 613	1 491	66	1 557	
Colas	4 209	3 858	8 067	4 426	4 455	8 881	
TF1	1 360	38	1 398	1 327	45	1 372	
Bouygues Telecom	3 486		3 486	3 305		3 305	
Bouygues SA et autres	4	6	10	5	8	13	
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	14 520	8 593	23 113	14 650	9 174	23 824	

Répartition du chiffre d'affaires total



	3	e ^{ème} trimestre 2016	6	3 ^{ème} trimestre 2015				
(en millions d'euros)	France	International	Total	France	International	Total		
Bouygues Construction	1 257	1 589	2 846	1 323	1 609	2 932		
Bouygues Immobilier	539	34	573	485	21	506		
Colas	1 598	1 819	3 417	1 648	2 065	3 713		
TF1	387	13	400	395	16	411		
Bouygues Telecom	1 206		1 206	1 159		1 159		
Bouygues SA et autres	1	1	2	3	2	5		
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	4 988	3 456	8 444	5 013	3 713	8 726		

Répartition du chiffre d'affaires total



8.2 Analyse par activité

(en millions d'euros)	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA	Total neuf mois 2016	Total 3 ^{ème} trimestre 2016
Chiffre d'affaires total Chiffre d'affaires	8 698	1 626	8 115	1 427	3 503	101	23 470	8 556
inter-activité	(159)	(13)	(48)	(29)	(17)	(91)	(357)	(112)
CHIFFRE D'AFFAIRES NETS AVEC CLIENTS EXTERNES	8 539	1 613	8 067	1 398	3 486	10	23 113	8 444

(en millions d'euros)	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA	Total neuf mois 2015	Total 3 ^{ème} trimestre 2015
Chiffre d'affaires total Chiffre d'affaires	8 826	1 569	8 933	1 400	3 319	105	24 152	8 828
inter-activité CHIFFRE D'AFFAIRES NETS AVEC CLIENTS EXTERNES	(130) 8 696	(12) 1 557	(52) 8 881	(28) 1 372	(14) 3 305	(92) 13	(328) 23 824	(102) 8 726

NOTE 9 RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

(en millions d'euros)	9 mo	9 mois 3 ^{ème} t		trimestre	
	2016	2015	2016	2015	
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	714	597	508	478	
Autres produits opérationnels	64 ^a	28 b	58	5	
Autres charges opérationnelles	(208)	(134)	(53)	(37)	
RESULTAT OPERATIONNEL	570	491	513	446	

(a) concerne:

TF1: (69) millions d'euros relatifs:

- aux surcoûts liés au changement des règles de comptabilisation des fictions françaises pour (21) millions d'euros
- à l'amortissement de la réévaluation des droits suite à l'allocation du prix d'acquisition de Newen Studios pour (19) millions d'euros
- aux autres coûts pour (29) millions d'euros, liés à la réorganisation du groupe TF1 et aux coûts de transition en clair de LCI

Colas : (39) millions d'euros de coûts liés à l'arrêt de l'activité de la Raffinerie de Dunkerque

<u>Bouyques Construction</u>: (15) millions d'euros de coûts d'adaptation induits par la poursuite de la nouvelle organisation opérationnelle mise en place dans le groupe sur 2015

Bouyques Telecom: (7) millions d'euros dont essentiellement (65) millions d'euros d'accélération d'amortissement dans le cadre de la mise en œuvre du partage de réseau partiellement compensés par 56 millions d'euros de plus-value suite à la cession de 230 pylônes à Cellnex

Bouyques Immobilier: (2) millions d'euros de coûts d'adaptation de son organisation

Bouyques SA: (12) millions d'euros relatifs aux coûts engagés sur l'opération envisagée avec Orange

(b) concerne principalement:

<u>Bouyques Telecom</u>: autres produits opérationnels pour +28 millions d'euros (reprise de diverses provisions) et autres charges opérationnelles de (104) millions d'euros (essentiellement liés à la mise en œuvre du partage de réseau avec SFR pour (71) millions d'euros).

<u>TF1</u> : principalement coûts d'adaptation du pôle information liés à l'arrêt de l'activité « édition papier » de Publication Metro France pour (15) millions d'euros

<u>Bouyques Construction</u>: (12) millions d'euros de coûts d'adaptation induits par la poursuite de la nouvelle organisation opérationnelle mise en place dans le groupe sur 2015

Bouygues Immobilier: (3) millions d'euros de coûts d'adaptation de son organisation

NOTE 10 IMPÔT

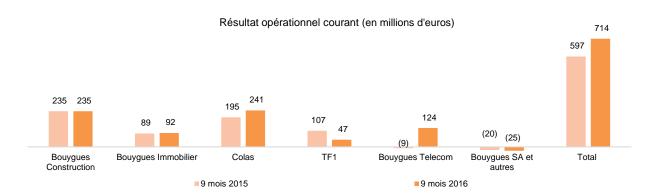
(en millions d'euros)	9 m	nois	3 ^{ème} tri	trimestre	
	2016	2015	2016	2015	
Impositions exigibles par les administrations fiscales	(142)	(155)	(84)	(72)	
Impositions différées nettes	4	73	(55)	(46)	
PRODUIT / (CHARGE) D'IMPÔT	(138)	(82)	(139)	(118)	

Le taux effectif d'impôt sur les 9 premiers mois de 2016 est de 34% à comparer à 27% sur les 9 premiers mois de 2015. Il est impacté en 2015 par le produit de cession non taxable d'Eurosport France et serait de 30% en 2015 retraité de cet effet.

NOTE 11 INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle ci-après présente sous la forme d'une analyse de contribution par activité les éléments ci-dessous :

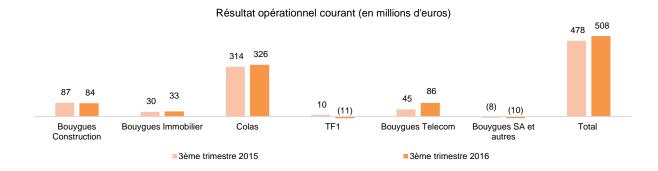
(en millions d'euros)					I	Bouygues	
	Bouygues	Bouygues			Bouygues	SAet	
	Construction	Immobilier	Colas	TF1	Telecom	autres	Total
Compte de résultat 9 mois 2016							
Résultat opérationnel courant	235	92	241	47	124	(25)	714
Résultat opérationnel	220	90	202	(22)	117	(37)	570
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	10		40	4		37	91
Résultat part du groupe	165	53	161	(6)	57	(85)	345 ^a
Compte de résultat 9 mois 2015							
Résultat opérationnel courant	235	89	195	107	(9)	(20)	597
Résultat opérationnel	223	86	195	92	(85)	(20)	491
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	64		67	1	1	26	159
Résultat part du groupe	243	46	182	28	(50)	(115)	334



(a) Le résultat net consolidé au 9 mois 2016 (part du Groupe) hors éléments exceptionnels s'élève à 412 millions d'euros et correspond au résultat net consolidé (part du Groupe) retraité des résultats non courants nets d'impôts pour 67 millions d'euros. (b) Le résultat net consolidé au 9 mois 2015 (part du Groupe) hors éléments exceptionnels s'élève à 320 millions d'euros et correspond au résultat net consolidé (part du Groupe) retraité des éléments non courants nets d'impôts pour 56 millions d'euros et du résultat des sociétés mises en équivalence chez Bouygues Construction pour (70) millions d'euros.

(en millions d'euros)

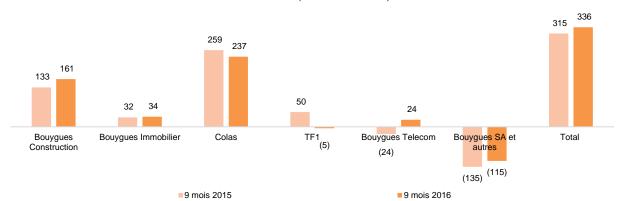
	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Compte de résultat 3 ^{ème} trimestre 2016							
Résultat opérationnel courant	84	33	326	(11)	86	(10)	508
Résultat opérationnel	77	33	317	(25)	122	(11)	513
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	9		9	4		37	59
Résultat part du groupe	65	19	230	(6)	69	(4)	373
Compte de résultat 3 ^{ème} trimestre 2015							
Résultat opérationnel courant	87	30	314	10	45	(8)	478
Résultat opérationnel	82	27	314	7	24	(8)	446
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	69		37			24	130
Résultat part du groupe	133	12	248	1	16	(34)	376



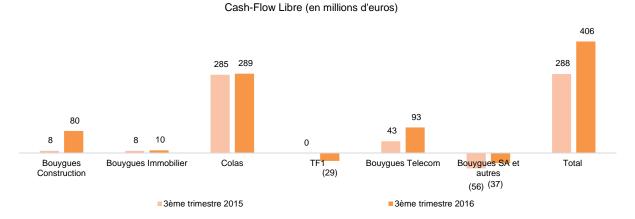
(en millions d'euros)	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Bilan au 30 septembre 2016	Construction	minodile	Oolas		releggin	duties	Total
Immobilisations corporelles	687	26	2 263	176	3 176	135	6 463
Immobilisations incorporelles	38	38	64	246	1 763	47	2 196
Endettement net	2 758	(274)	(17)	148	(1 123)	(5 382)	(3 890)
Bilan au 31 décembre 2015							
Immobilisations corporelles	717	22	2 396	170	3 081	137	6 523
Immobilisations incorporelles	40	30	70	124	1 820	47	2 131
Endettement net	3 272	5	560	701	(890)	(6 209)	(2 561)

(en millions d'euros)					I	Bouygues	
	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	SA et autres	Total
Autres indicateurs financiers 9 mois 2016							
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	127	17	176	147	605	3	1 075
EBITDA	335	68	488	193	697	(30)	1 751
Capacité d'autofinancement	366	81	489	135	678	(29)	1 720
Cash-Flow Libre	161	34	237	(5)	24	(115)	336
Autres indicateurs financiers 9 mois 2015							
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	130	10	141	29	571		881
EBITDA	324	67	481	117	565	(19)	1 535
Capacité d'autofinancement	328	75	471	104	513	(3)	1 488
Cash-Flow Libre	133	32	259	50	(24)	(135)	315

Cash-Flow Libre (en millions d'euros)



Bouygues Bouygues (en millions d'euros) Bouygues Bouygues Construction Immobilier Colas TF1 Telecom SA et autres Total Autres indicateurs financiers 3^{ème} trimestre 2016 Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles **EBITDA** (6) Capacité d'autofinancement (4) (37) Cash-Flow Libre (29) **Autres indicateurs financiers 3^{ème} trimestre 2015** Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations (2) corporelles et incorporelles **EBITDA** (7) Capacité d'autofinancement (9) Cash-Flow Libre (56)



NOTE 12 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors-bilan n'ont pas évolué de manière significative depuis le 31 décembre 2015 à l'exception de :

• Bouygues Immobilier

Hausse des engagements de 47 millions d'euros sur une durée de 10 ans correspondant aux baux commerciaux des structures Nextdoor

TF1

Engagement de rachat aux participations ne donnant pas le contrôle de Newen Studios (note 1.1 « Faits significatifs »)

• Bouygues Telecom

Hausse des engagements de 96 millions d'euros sur une durée de 20 ans correspondant aux locations et prestations de services des pylônes (note 1.1 "Faits significatifs")

Alstom

Concernant Alstom, comme mentionné en note 1.1 Faits significatifs, l'État a annoncé le 8 février 2016 l'entrée en vigueur de l'accord conclu le 22 juin 2014 avec Bouygues concernant Alstom.

Les principales dispositions entrées en vigueur, et détaillées dans l'avis 214C1292 publié par l'AMF le 3 juillet 2014, sont les suivantes :

- Le 4 février 2016, Bouygues a conclu avec l'Etat un contrat de prêt de consommation en application duquel Bouygues a prêté le même jour à l'Etat 43 825 360 actions Alstom permettant à l'Etat de détenir 20% du capital et des droits de vote d'Alstom à cette date. En application du même contrat, le prêt donne lieu à une rémunération variable égale aux dividendes versés au titre des actions prêtées, après neutralisation des impacts fiscaux. Ce prêt est consenti par Bouygues jusqu'au règlement/livraison des promesses de vente décrites ci-dessous ou jusqu'au 17 octobre 2017, si elles ne sont pas exercées.
- Jusqu'au 5 octobre 2017, l'État bénéficie d'une promesse de vente consentie par Bouygues lui permettant d'acquérir un nombre d'actions représentant 20 % du capital d'Alstom au 28 janvier 2016 (soit 43 825 360 actions), à un prix par action égal à 95% de la moyenne pondérée des volumes du cours de bourse (VWAP) de l'action Alstom pendant les 60 jours de bourse précédant la date d'exercice, sans que le prix ne puisse être inférieur à 35 euros par action (ajusté pour prendre en compte tout dividende et toute opération ayant un impact sur le capital d'Alstom).
- Entre le 6 octobre 2017 et le 17 octobre 2017, à la condition que la promesse décrite ci-dessus n'ait pas été exercée, l'Etat bénéficie d'une autre promesse de vente consentie par Bouygues portant sur un nombre d'actions Alstom représentant 15% du capital d'Alstom au 28 janvier 2016 (soit 32 869 020 actions), à un prix par action égal à 98% de la moyenne pondérée des volumes du cours de bourse (VWAP) de l'action Alstom pendant les 60 jours de bourse précédant le 5 octobre 2017.
- Bouygues conserve la liberté (à tout moment mais après avoir cédé toutes les autres actions Alstom en sa possession) de céder à un tiers tout ou partie des actions sur lesquelles portent les promesses de vente, l'État bénéficiant d'un droit de première offre sur lesdites actions objet desdites promesses, et elles seules.
- En application des dispositions de l'accord du 22 juin 2014 relatives à la gouvernance, Bouygues (représenté par Philippe Marien) et Olivier Bouygues sont administrateurs d' Alstom.

Au 30 septembre 2016, la participation de Bouygues dans Alstom susceptible d'être rachetée par l'État n'est pas classée comme disponible à la vente dans la mesure où il n'est pas hautement probable que l'option d'achat soit exercée.

L'exercice par l'État de son option d'achat jusqu'au 5 octobre 2017 se traduirait par l'encaissement d'un produit de cession portant sur 43 825 360 actions Alstom et par un résultat de cession par action équivalent à l'écart entre un prix minimum de 35 euros et la valeur nette comptable dans les comptes consolidés.

L'exercice par l'État de son option d'achat entre le 6 octobre 2017 et le 17 octobre 2017 se traduirait par l'encaissement d'un produit de cession portant sur 32 869 020 actions Alstom et par un résultat de cession par action équivalent à l'écart entre le cours de bourse décoté (qui était de 26,17 euros le 14 novembre 2016) et la valeur nette comptable dans les comptes consolidés.

A titre d'information, la valeur nette comptable consolidée au 30 septembre 2016 est de 31,24 euros.